**42ème session du groupe de travail de l'Examen périodique universel**

**SRI LANKA**

(Genève, le 1er février 2023)

**Intervention du Luxembourg**

Monsieur le Président,

Le Luxembourg salue la délégation du Sri Lanka et la remercie pour son rapport national et les efforts déployés pour la mise en œuvre de recommandations antérieures. Nous félicitons le Sri Lanka pour la mise en œuvre des différentes mesures concernant leur progrès sur le mise en œuvre des objectifs pour le développement durable.

Ma délégation souhaiterait faire les recommandations suivantes :

1. Signer et ratifier le Statut de Rome de la Cour pénale internationale ;
2. Continuer à adapter la loi relative à la prévention du terrorisme afin qu’elle soit pleinement conforme aux normes internationales en matière de protection des droits humains ;
3. Interdire dans le droit la discrimination à l’embauche, inscrire dans la loi l’égalité de rémunération pour un travail de valeur égale et mettre en place un salaire minimum.

Le Luxembourg souhaite plein succès au Sri Lanka dans la mise en œuvre des recommandations du présent EPU.

Je vous remercie.

*(1min 05sec – 154mots)*